

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 26 juin 2014 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Comptes 2013
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission de gestion
 - Décision
6. Renouvellement du bureau
7. Nominations des commissions de gestion et des finances
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

22 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

Excusés : BON Patrick, BONNY Joël, ETTER Elisabeth, ETTER Jean-François, HOFMANN François, MELCARNE Michele, NEUENSCHWANDER Marcel, RICHARD Christian, SCHNEITER Fabrice, VASSAUX Claude-Alain.

Absents : GLAUSER Samuel, PASINATO Daniel, SPRING Jean-Michel.

2. Adoption du procès-verbal du 16 mai 2013

Le procès-verbal est accepté à mains levées.

3. Lettres et pétitions

Une lettre de M. Max Messmer concernant la réfection de la Capitainerie a été adressée au Conseil Communal. Elle concerne la demande d'adjonction de WC public.

M. Alain Bonny demande ce qui est prévu au budget.

M. Laurent Monnard répond qu'il est prévu de la refaire à l'identique et que plusieurs sanitaires publics au port rendraient la gestion et le contrôle plus compliqué. D'autre part, il est prévu de rénover les toilettes publiques existantes.

4. Communications Municipales

Blaise Baumann

La commune a une page Facebook.

Le calendrier concernant la construction du collège est bien respecté. Le 85% de la technique est installé. Il reste les aménagements intérieurs (travaux de menuiserie) et extérieurs.

Les anciens locaux de l'administration communale sont en cours de rénovation.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux horaires de ligne en décembre, il y aura un bus par heure faisant la liaison Cudrefin-Avenches-Cudrefin.

Les projets et études suivants sont en cours :

- La ville de Neuchâtel a donné un accord de principe concernant le raccordement des eaux usées de la commune de Cudrefin à la STEP de Neuchâtel.
- Avenir de l'ancien pompage de Cudrefin.
- L'accès définitif au nouveau collège avec place pour l'arrêt des bus
- Des travaux vont probablement être réalisés par la commune, dans la rue de la Reine Berthe.

Claire Berner

Présentation de l'accueil parascolaire. Un tout-ménage sera envoyé ces prochains jours. Le barème de participation est calculé selon le revenu des parents.

Pour le parcage au centre de Cudrefin, trois panneaux supplémentaires sont commandés.

Jean-Pierre Haeberli

Pas de communication

Thierry Schneiter

Présentation des conclusions de la campagne « info radars » 2013. Il y a eu 2 dépassements extrêmes. Pour les autres mesures, il n'y a rien d'alarmant.

Laurent Monnard

Bonne fréquentation du camping et du port pour le début de la saison.

La passerelle des Chavannes va être refaite.

En juin, deux cambriolages ont été recensés dans la commune.

5. Compte 2012

M. Blaise Baumann présente les comptes 2013.

Le total des charges s'élève à Fr. 7'950'175,99 alors que celui des revenus est de Fr. 7'961'277,64. Après divers amortissements supplémentaires et autres attributions à des fonds de réserves, le bénéfice réalisé s'élève à Fr. 11'101,65.

La dette communale s'élève au 31.12.2013 à Fr. 9'733'300.00

Questions des Conseillers :

M. Alain Bonny demande ce que deviendra le site de la station d'épuration.

M. Blaise Baumann répond que le site sera désaffecté et qu'il y aura probablement une extension du parking. Une station de pompage restera.

Rapport de la commission de gestion

Mme Isabelle Beck, rapporteur de la commission de gestion chargée de rapporter sur le point 5, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil communal d'accepter les comptes 2013 et de donner décharge à la commission de gestion.

Décision

Le Conseil communal accepte à l'unanimité à mains levées les comptes 2013.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

6. Renouveaulement du bureau

a) Election du Président M Pierre Roth prend la Présidence

M. Jean-Paul Burri accepte de se représenter

22 bulletins délivrés, 22 bulletins rentrés.

M. Jean-Paul Burri est élu à bulletins secrets par 18 voix.

Pierre Roth obtient 3 voix et il y a un nul.

b) Election du 1^{er} Vice-Président

M. Pierre Roth est proposé.

22 bulletins délivrés, 22 bulletins rentrés

M. Pierre Roth est élu par 22 voix.

c) Election du 2^{ème} Vice-Président

Mme Madeleine Desaulles est proposée.

22 bulletins délivrés, 22 bulletins rentrés

Mme Madeleine Desaulles est élue par 21 voix et un nul.

d) Election des scrutateurs

Messieurs Rolf Gräub et Hans Burla sont proposés

Messieurs Rolf Gräub et Hans Burla sont élus tacitement.

e) Election des scrutateurs suppléants

Mme Christelle Althaus et Monsieur Jean-Daniel Bourgoïn sont élus tacitement.

7. Nomination des commissions de gestion et des finances

a) Commission des finances 3 membres + 2 suppléants

Messieurs Pierre Roth, Jean-Michel Spring et Maurice Piazza sont élus tacitement.

Election des suppléants

Messieurs Jean-François Milliet et Laurent Sydlér sont élus tacitement.

b) Commission de gestion

Madame Isabelle Beck ainsi que Messieurs Roland Pfister, Patrick Bon, Norbert Vogt et Didier Gattlen sont élus à mains levées.

Election des suppléants

Madame Christelle Althaus et Monsieur Alain Bonny sont élus tacitement.

8. Divers

M. Alain Bonny demande s'il serait possible d'éclairer le jet d'eau du port.

M. Laurent Monnard explique que l'éclairage n'était plus en fonction pour des raisons de sécurité, car des baigneurs avaient réussi à désactiver l'éclairage en plongeant. Il veut voir ce qu'il serait possible de faire.

M. Maurice Piazza demande pour quelle raison la commission de gestion est composée de cinq membres et non de trois.

M. Jean-Paul Burri répond que c'est dans le règlement du Conseil communal.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

M. Didier Gattlen demande à ce qu'un exemplaire du règlement soit envoyé à tous les membres du Conseil et des commissions.

M. Pierre Hauser demande quels travaux sont effectués sur la route de Montet et si le panneau fixé sur la voiture du garde du port est légal.

M. Blaise Baumann répond que la route de Montet est un tronçon cantonal et qu'il est prévu de refaire les bandes de roulement. La voiture du garde du port est une voiture privée, la Municipalité va clarifier la légalité du panneau fixé sur le toit de la voiture.

M. Rolf Gräub demande pourquoi il y a des panneaux de limitation de vitesse sur la route de Montet.

M. Blaise Baumann répond qu'ils sont aussi là pour délimiter la route.

M. Pascal Maeder demande si un panneau avec le nom des entreprises pour la zone artisanale serait posé, et demande s'il serait possible de dessiner des flèches sur la route dans la zone artisanale pour indiquer l'entrée et la sortie, notamment vers la station de lavage.

Mme Claire Berner explique que la Municipalité avait déjà pensé à faire marquer le sol par des flèches. Pour le totem, la Municipalité a reçu une offre et veut rassembler toutes les entreprises concernées.

M. Jean-François Milliet demande pourquoi la commune de Cudrefin a deux règlements de police des constructions.

M. Blaise Baumann répond que ces deux règlements seront fusionnés lors de l'élaboration d'un nouveau règlement.

M. Pierre Hauser explique qu'il serait aussi bien de faire des flèches à la déchetterie.

M. Maurice Piazza demande dans quelle mesure ne pourrait-on pas rallonger à cinq ans la participation aux commissions.

M. Jean-Paul Burri répond qu'il faudra se pencher sur la question.

M. Blaise Baumann informe que la réfection du massif floral ainsi que la pose de la fontaine de l'ABV sur la place Delamuraz sera fait pour fin juillet.

La séance est levée à 22h12

Le Président

Jean-Paul Burri

La Secrétaire

Sylvia Schaer